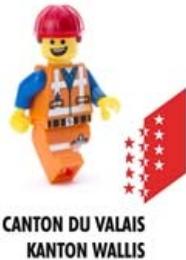


# RHÔNE, MENSONGES ET VIDÉO! SE CONFRONTER AU VERDICT DES URNES

**Vincent PELLISSIER**  
Ingénieur cantonal

18 novembre 2015



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement  
**Service des routes, transports et cours d'eau**

Département für Verker, Bau und Umwelt  
**Dienststelle für Strassen, Verkehr und Flussbau**

# Structure de la présentation

- ▲ Les grands projets face au peuple
- ▲ Illustration: la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône
- ▲ Quelques enseignements



# Les grands projets faces au peuple

## Quelques exemples récents

# Métro automatique (ligne m2) Lausanne

## Votation cantonale 2002



62%

OUI

# Place Numa-Droz Neuchâtel

## Votation cantonale 2012



61%

**NON**

## Votation cantonale 2012



**50.3%**  
**NON**

# Projet de tour Bussigny

## Votation communale 2012



61%  
**NON**

# Projet de tour Taoua Lausanne

## Votation cantonale 2014



52%

**NON**

# Projet de tour Chavannes-près-Renens

## Votation communale 2014



Stefano Boeri

61%

OUI

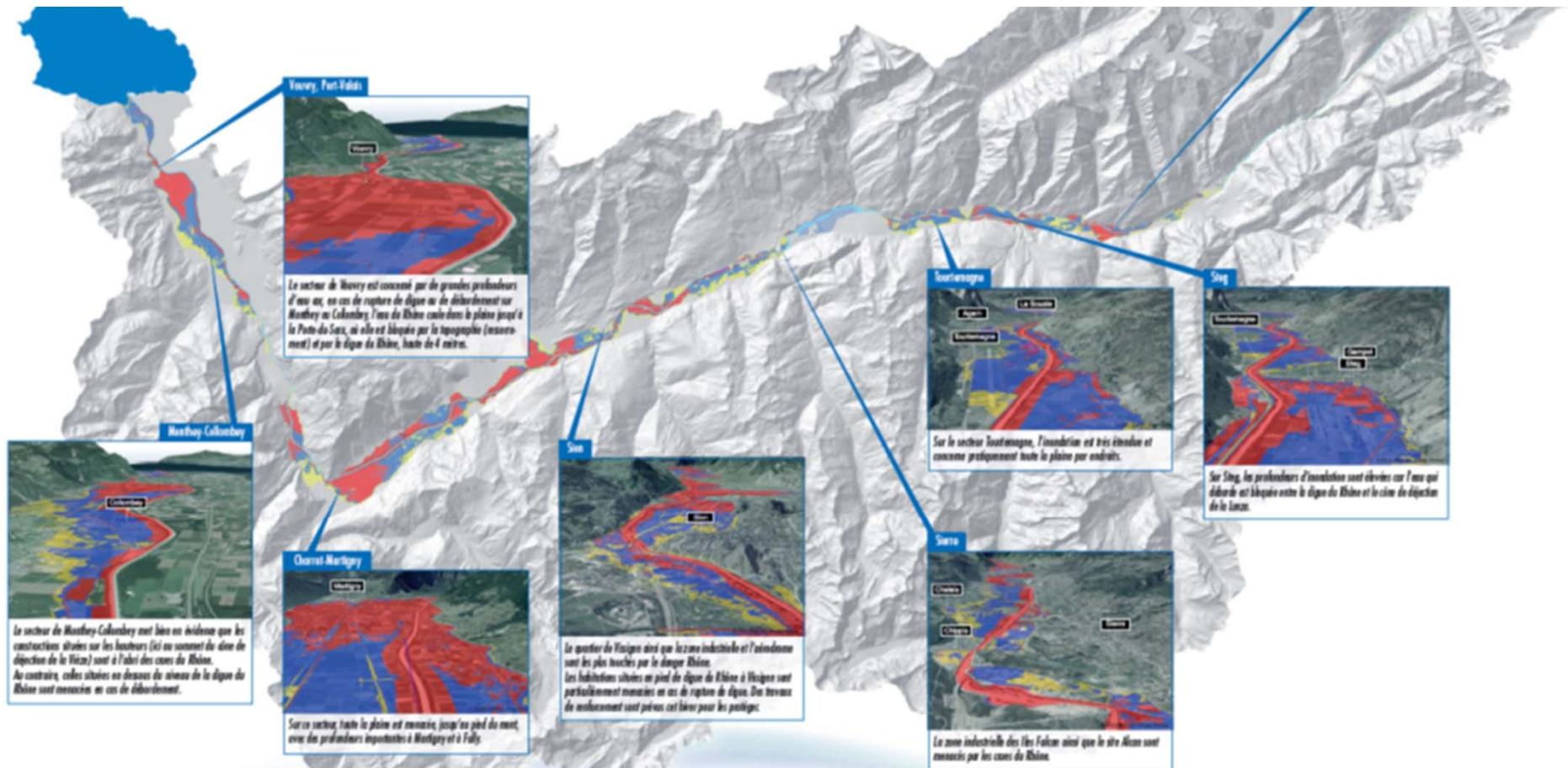
... MESDAMES  
ET MESSIEURS...  
**LE RHÔNE!**



MIX & REMIX

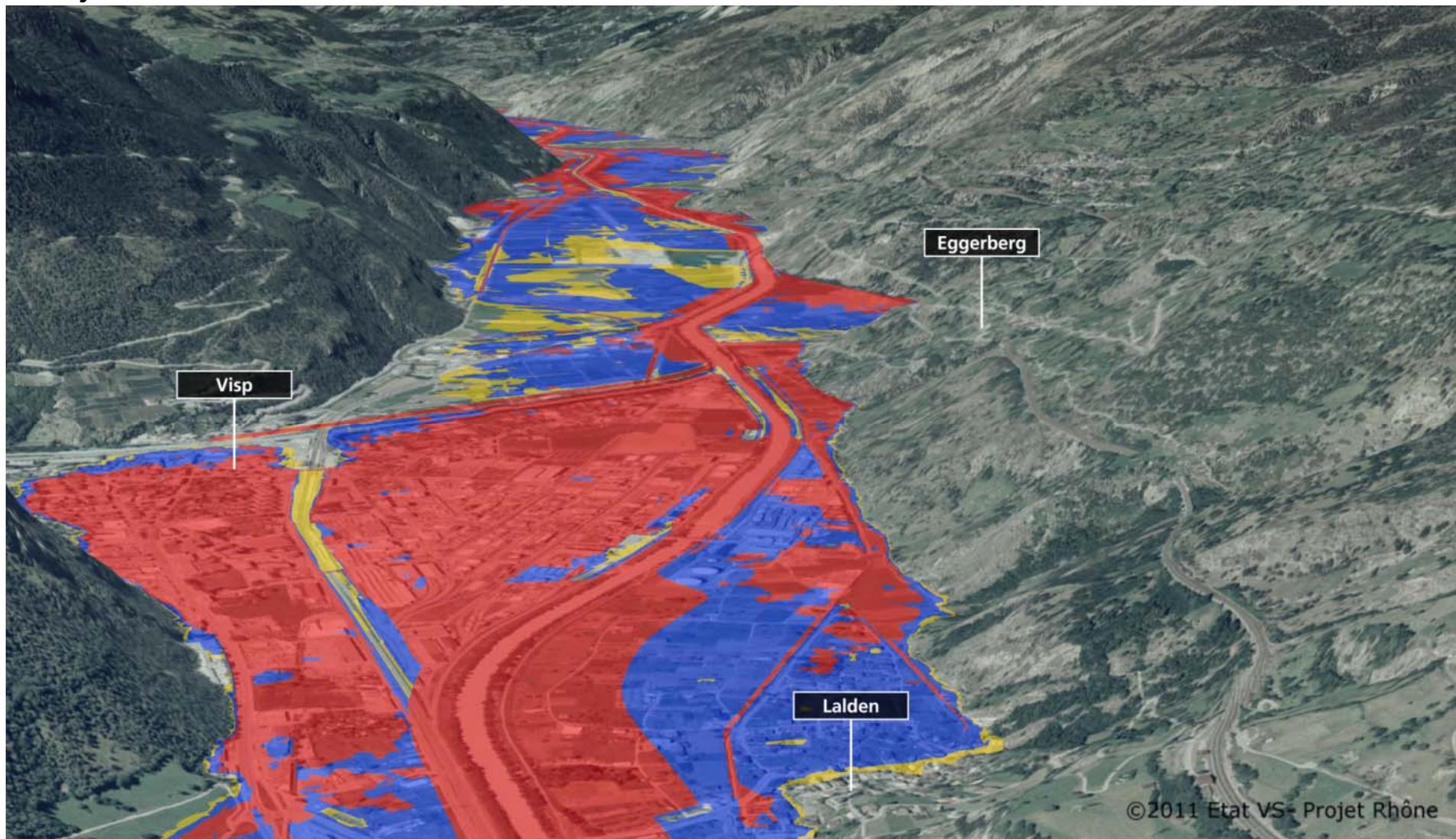
# Pourquoi un tel projet?

**La plaine est en danger** : 100'000 personnes, 10 milliards de dégâts potentiels, toutes les infrastructures majeures (A9, CFF, aéroport, ...) et principales entreprises pourvoyeuses d'emplois sont en danger.



# Pourquoi un tel projet?

Aujourd'hui



# Pourquoi un tel projet?

Demain



# Projet de 3<sup>ème</sup> correction du Rhône

## Les principales étapes

### 2000

Le Grand Conseil valaisan valide le rapport de synthèse de 13 ans d'études. Il approuve les objectifs de Rhône 3 (sécuritaire, environnemental et socio-économique) et les principes de base du projet.

### 2005

Le Canton édicte une carte indicative des dangers: les principaux sites habités et industriels sont en zone de danger élevé.

### 2008

Mise en consultation publique du plan d'aménagement (PA-R3), qui intègre de nouvelles connaissances sur la nappe phréatique et le charriage des graviers.

# Projet de 3<sup>ème</sup> correction du Rhône

## Les principales étapes

### 2009

La variante présentée par l'Association pour la défense du sol agricole (creusement du lit du Rhône sans emprise supplémentaire) est expertisée. Les experts concluent à l'impossibilité de la mettre en œuvre.

### 2011

Une autre variante 3x plus rapide, moins chère et moins gourmande en sol est expertisée à la demande du Grand Conseil et des communes. Les experts concluent que la solution proposée n'apporte pas la sécurité, est dangereuse et n'est pas compatible avec les bases légales.

# Projet de 3<sup>ème</sup> correction du Rhône

## Les principales étapes

**2012**

Le Gouvernement valaisan valide le projet d'aménagement PA-R3 «bis»: diminution de l'emprise sur les terres agricoles, raccourcissement des délais de réalisation et meilleure prise en compte des synergies (paliers hydroélectriques notamment).

**2014**

Le Grand Conseil valide par décret de financement pour R3 en complément d'un décret destiné à la sécurisation des secteurs agricoles pendant 10 ans.

**2015**

L'UDC et les milieux agricoles lancent un référendum. Le décret de financement. Celui-ci a été adopté le 11 juin 2015.

57%

OUI



MIX & REMIX

## Phase A Les experts

# La campagne phase A – Les experts

## 1<sup>ère</sup> étape – Qui réagit au projet?

- Les milieux agricoles
- Association pour la défense du sol agricole
- Certaines communes



MIX & REMIX

# La campagne phase A – Les experts

## 2<sup>ème</sup> étape – Proposition d'une alternative



MIX & REMIX

# La campagne phase A – Les experts

## 2<sup>ème</sup> étape – Proposition d'une alternative

**On peut sécuriser la plaine autrement, avec une variante 3 fois plus rapide, 3 fois moins chère et avec 3 fois moins d'emprise.**

# La campagne phase A – Les experts

## 3<sup>ème</sup> étape – Le temps des expertises

**Prise de position sur les questions hydrauliques dans les remarques de l'ADSA de décembre 2008 (rapport en 2009)**

**Prof. Dr. Hans-Erwin Minor**

Professeur émérite

Département construction, géologie et géomatique – EPFZ

**Analyse de la prise de position de l'ADSA relative au projet du Rhône (rapport en 2009)**

**Prof. François Zwahlen**

Professeur ordinaire Faculté des sciences

Centre d'hydrogéologie et de géothermie – Université de Neuchâtel

# La campagne phase A – Les experts

## 3<sup>ème</sup> étape – Le temps des expertises

**Rapport du groupe d'experts externes concernant les projets alternatifs des communes pour le tronçon Chippis – Martigny 2012**

**Dr. Eduard Hoehn**

EAWAG : institut de recherche de renommée mondiale dans le domaine de l'eau et des systèmes aquatiques – centre de recherche lié à l'EPFZ - Dübendorf

**Prof. Dr. Jürg Speerli**

IBU – Institut pour la construction et l'environnement – Hochschule für Technik Rapperswil

**Prof. em. Dr. Ulrich Zimmerli**

Professeur de droit constitutionnel et administratif – Université de Berne

# La campagne phase A – Les experts

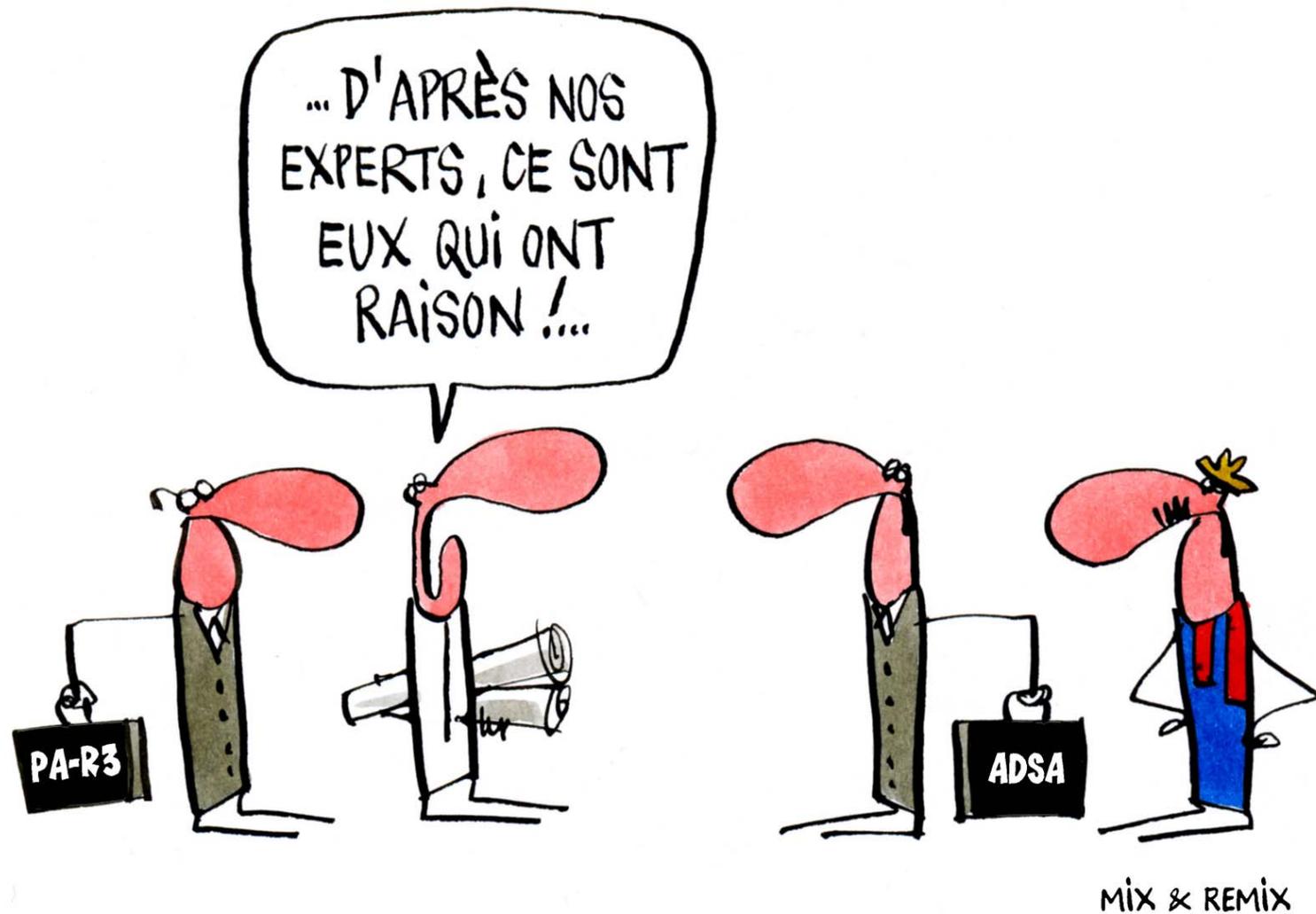
## 3<sup>ème</sup> étape – Conclusions objectives

**Sécuriser la plaine autrement, avec une variante 3 fois plus rapide, 3 fois moins chère et avec 3 fois moins d'emprise est impossible car:**

- Elle **n'assure pas la sécurité.**
- Elle **ne satisfait pas les règles de l'art** (pas de prise en compte de la nappe notamment).
- Elle **n'est pas compatible avec les bases légales** fédérales et cantonales (donc pas subventionnable).

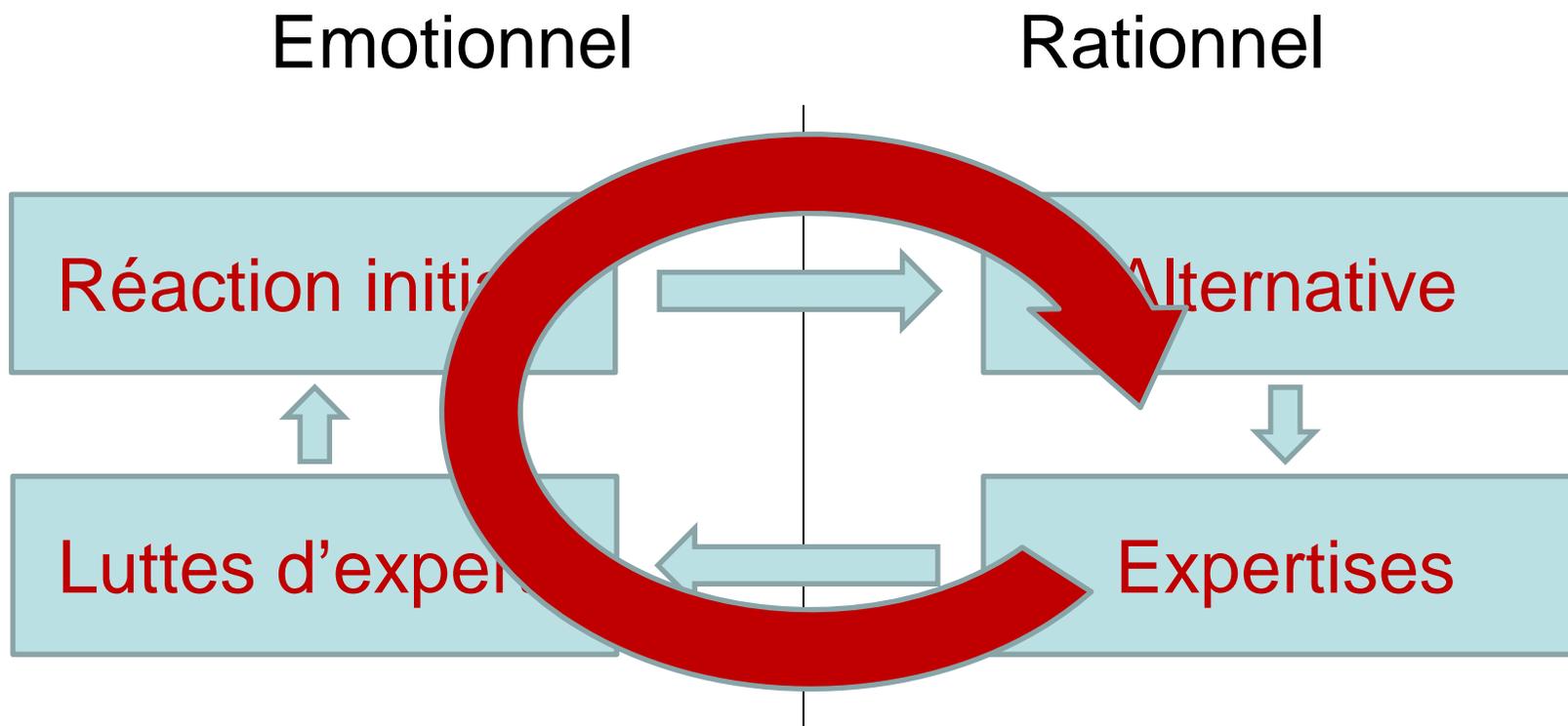
# La campagne phase A – Les experts

## 4<sup>ème</sup> étape – Les lutte d'experts

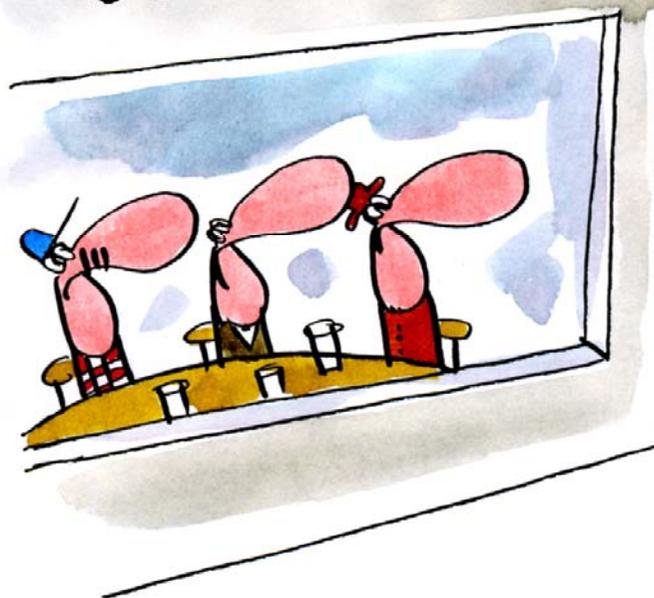


# La campagne phase A – Les experts

## Chronique d'un enlèvement



# CAFÉ DU COMMERCE



...ALORS?... VOUS  
AVEZ TROUVÉ UNE  
MEILLEURE  
SOLUTION?...



MIX & REMIX

## Phase B La population

# La campagne phase B – La population

## 1<sup>ère</sup> étape – Les opposants s'organisent

- Le relais politiques
- La base argumentative
- Le lancement de la campagne au travers du référendum

# La campagne phase B – La population

## 1<sup>ère</sup> étape – Les opposants s'organisent

- **Le relais politique**
- La base argumentative
- Le lancement de la campagne au travers du référendum



# La campagne phase B – La population

## 1<sup>ère</sup> étape – Les opposants s'organisent

- Le relais politiques
- **La base argumentative**
- Le lancement de la campagne au travers du référendum

Nostalgie du  
temps passé

Coûts

Mise en cause  
des institutions

Démocratie

# La campagne phase B – La population

## 1<sup>ère</sup> étape – Les opposants s'organisent

- Le relais politiques
- La base argumentative
- **Le lancement de la campagne au travers du référendum**

# La campagne phase B – La population

## Lancement du référendum



# La campagne phase B – La population

## 2<sup>ème</sup> étape – Défendre le projet

- Le rôle des professionnels
- Les porteurs politiques du projet
- Les défenseurs du projet s'organisent
- Les difficultés et les outils

# La campagne phase B – La population

## 2<sup>ème</sup> étape – Défendre le projet

- **Le rôle des professionnels**
- Les porteurs politiques du projet
- Les défenseurs du projet s'organisent
- Les difficultés et les outils

# La campagne phase B – La population

## La SIA entre dans la campagne



# La campagne phase B – La population

## 2<sup>ème</sup> étape – Défendre le projet

- Le rôle des professionnels
- **Les porteurs politiques du projet**
- Les défenseurs du projet s'organisent
- Les difficultés et les outils

### DE QUOI PARLE-T-ON?

La 3<sup>e</sup> correction du Rhône, c'est le projet du siècle. Le travail d'une génération pour protéger la plaine livrée par nos aïeux et la transmettre aux générations futures.

Pour financer ces travaux extraordinaires, le Grand Conseil a décidé d'utiliser une partie du fonds cantonal pour les infrastructures du 21<sup>e</sup> siècle (60 millions de francs). Cette décision a été prise sous forme de décret: **c'est une loi urgente**, nécessaire vu la situation de danger.

**Le vote porte sur cette question:** acceptez-vous le décret du Grand Conseil? Un **«OUI»** est nécessaire pour réaliser les travaux de protection et pour éviter le pire.

### VOTER «OUI» C'EST:

#### PROTEGER

la population et les biens menacés

#### DIMINUER

la facture du canton en obtenant le maximum de subventions fédérales

#### MAINTENIR

la possibilité de construire en zone de danger

Pour toutes ces raisons, un **«OUI»** est absolument nécessaire le 14 juin.

# La campagne phase B – La population

## 2<sup>ème</sup> étape – Défendre le projet

- Le rôle des professionnels
- Les porteurs politiques du projet
- **Les défenseurs du projet s'organisent**
- Les difficultés et les outils

# GRAND ANGLE

## Rhône 3: les communes

### SONDAGE

Sur les 207 élus des communes du Valais romand touchées par Rhône 3, 59% ont répondu à notre sondage. 85% disent oui au décret. Focus.

#### L'OBJET DU VOTE

Le citoyen valaisain devra répondre le 14 juin à la question suivante: «Acceptez-vous le décret du 11 septembre 2014 créant un fonds pour le financement du projet de la 3e correction du Rhône?» Le décret, accepté par le Grand Conseil, prend la forme d'une loi urgente. Une urgence motivée par la situation de danger, le nombre de personnes menacées et l'arrêt des travaux suite de budget insuffisant.

#### LE MÉCANISME FINANCIER

Pour financer la 3e correction du Rhône, le décret soumis au peuple prévoit le prélèvement de 60 millions de francs sur les fonds des grands projets d'infrastructure du XIIIe siècle dont aujourd'hui de 360 millions. Par ailleurs, une partie des recettes provenant des redevances d'extraction de gravier dans le Rhône vient compléter le financement général. A ces deux sources vient se greffer le budget ordinaire de l'Etat pour Rhône 3.

Concrètement, sur dix ans, le canton investira quelque:

- 5 millions de francs par an, comme actuellement.
- + 6 millions de francs en moyenne puisés annuellement dans les 60 millions de fonds d'infrastructure.
- + 1 million de francs par an provenant des recettes d'extraction de gravier.
- = 12 millions de francs par an injectés par le canton pour atteindre en une décennie les 120 millions de francs nécessaires à la réalisation du projet. A la clé, 700 millions de la Confédération et des entités complémentaires de biers pour atteindre le milliard de francs.



A peine plus attrayant qu'une véritable autoroute d'asphalte pour les uns, un fleuve à entours mieux envisagé pour les autres: le financement de la 3e correction du Rhône est au centre des débats. SAOÛ BITTELIA

**ANALYSE** Avec une participation de 59%, le sondage «Le Nouvelliste» des exécutifs communaux directement touchés par Rhône 3 peut être qualifié de représentatif. Pour cette enquête, les résultats sont clairs. Les 85% des 122 élus ayant répondu se prononcent en faveur du décret créant un fonds pour le financement du projet de la 3e correction du Rhône. Au niveau des appartenances politiques et socio-économiques, on retrouve grosso modo la ligne de démarcation cantonale entre d'un côté le monde agricole et l'UDC opposés au décret et de l'autre l'ensemble des partis - excepté la fracture au sein du PLR - les associations professionnelles ou les villes valaisannes comme Sion et Sierre qui toutes disent clairement oui, avec un taux d'abstention plus élevé à Saint-Maurice ou Monthey.

**«Impatience grandissante»** Le projet global de 3e correction du Rhône se compose aussi de toute une série d'enjeux plus locaux. Si l'urgence de la sécurisation de la plaine - ses habitants et son économie - et donc d'un financement durable est l'argument massé des partisans du décret, des situations

plus spécifiques apparaissent au gré des méandres du dossier Rhône 3. En remontant le fleuve, Port-Valais demande à sa population de voter oui. La commune a même médiatisé la position de son exécutif, «unanim» sur la question. Les travaux sont attendus avec «une impatience grandissante», rappelle son président Pierre Zoppellato. Importante abstention en revanche à Collombey-Muraz, fiât du démocrate-chrétien Yannick Buttet qui est aussi président de l'Interprofession des fruits et légumes... Situation plus complexe à Verrayaz. Si le président Blaise Borgot n'a «aucune remarque négative à formuler sur le modèle de financement», il dit être «en discussion et en procédure avec l'Etat du Valais». La votation du 14 juin pourrait constituer à cet égard un signal. Voir un moyen de pression sur d'autres dossiers non liés à Rhône 3? Au coude du Rhône, Martigny qui avait intégré la variante dite des communes il y a quelques années, une alternative au projet officiel, Martigny estime donc aujourd'hui par la voix de son président Marc-Henri Favre que «les discussions avec les services du canton se font en bonne intelligence et de manière constructive».

**Négociations ultérieures** C'est dans le district martignois que les membres des exécutifs opposés au décret se recrutent essentiellement. Pully, Charraz, Saxonn, Riddes. Ou dans le district de Conthey, Chamosson. Rappelons que dans ce dernier district, toutes les communes ont étudié des variantes, à l'exception de Nendaz. Chez certains abstention est, «le projet n'est pas assez fiable et toutes les parties concernées n'ont pas été entendues comme elles le méritent». C'est ce qu'estime le libéral-radical de Saxonn Nicolas Dupont. Une réflexion prolongée par la présidente d'Ardon, Lise Delaloye qui, elle, dit en revanche oui au décret. «L'ajout dédié au Rhône pourrait être encore moins gênant en terrains agricoles mais ceci se négociera lors de la mise à l'enquête publique sur notre commune.» A noter que sur les 122 retours, seuls deux élus en tout et pour tout ont cité l'argument de la biodiversité et de la plus-value paysagère. **PASCAL FRACHÉRE**



#### COMMUNE PAR COMMUNE

### LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

TOTAL: 207 conseillers communaux  
Non à Rhône 3: 15% = 104 conseillers  
Participation: 59%  
Pas répondu = 85 conseillers

COMMUNE	OUI	NON	PAS RÉPONDU
BAS-VALAIS	2	5	0
SAINTE-GINGOLPH	2	5	0
PORT-VALAIS	6	1	0
VOULVRY	4	3	2
VIONNAY	1	6	0
COLLOMBEY-MURAZ	1	5	1
MONTHEY	5	3	0
MASSONGEX	2	4	0
SAINTE-MAURICE	5	6	0
COLLONGES	3	2	0
DORÉNAVZ	3	2	0
ÉVIONNAVZ	3	4	0
VERNNAVZ	1	4	0
MARTIGNY***	7	2	0
FULLY***	4	0	0
CHARRAT	2	2	1
SAXON	1	5	2
SAILLON***	2	3	0
LEYTRON	0	7	0
RIDDÉS***	1	0	0
VALAIS CENTRAL	2	2	1
CHAMOSSON***	2	3	0
ARDON***	0	3	0
VETROZ***	0	0	0
CONTHEY***	1	8	0
NENDAZ	0	1	0
SION	0	2	0
SAINTE-LÉONARDE***	0	2	0
GRÔNE	0	4	0
CHIPPIS***	0	1	0
SIERRE	0	0	0

De Gietsch à Saint-Gingolph, le Rhône traverse 56 communes auxquelles il faut ajouter les 7 du Chablais vaudois. Quatre communes valaisannes ne sont pas riveraines mais sont concernées par les inondations potentielles.

Dans le cadre de cette campagne de votation, «Le Nouvelliste» a procédé à un sondage par courriel auprès des 207 conseillers communaux des 29 communes riveraines du Valais romand. La question était celle qui sera posée aux citoyens le 14 juin prochain sur l'acceptation ou le rejet du décret créant un fonds pour le financement du projet de la 3e correction du Rhône. Avec un bref argumentaire à la clé utilisé pour analyse.

LIENS UTILES  
www.rhone3.ch  
www.3referendum.ch  
www.r3-oui.ch

85% disent oui au financement de Rhône 3

Le district agraire de Martigny le plus réfractaire

## concernées approuvent

### QUATRE COMMUNES EMBLÉMATIQUES SOUS LA LOUPE

#### LEYTRON L'EXÉCUTIF «ABSTENTIONNISTE»

Aucun des sept membres du Conseil communal n'a répondu au sondage, seul cas sur les 29 communes contactées. Un enjeu local moindré explique en partie cet abstentionnisme. Les déjeûs potentiels dans la commune dont les habitations sont situées sur le crête de déjection ne sont que de 7 millions de francs. Seule la zone industrielle est partiellement touchée. En comparaison, le chiffre se monte à 150 millions de francs à Fully.

Contacté, le président de Leytron, Patrice Marinier, confirme le caractère plus cantonal de la problématique Rhône 3. «Même si nous sommes riverains du fleuve, Leytron n'est pratiquement pas concerné par les terres agricoles. Quant à la zone à bâtir en zone rouge, il ne reste que quelques milliers de mètres carrés qui ne sont pas construits. Je n'ai donc pas à influencer le vote des Valaisannes et des Valaisans.»

#### FULLY L'EXÉCUTIF AU «VOTE LE PLUS DIVISÉ»

A Fully, l'enjeu lié au Rhône est de taille. Selon le canton, 365 hectares de zone à bâtir sont situés dans des secteurs de danger d'inondation élevé où l'on ne pourrait plus construire en cas de refus du décret de financement de la 3e correction. De plus, Rhône 3 prendrait une surface de 40 hectares à l'agriculture alors que la commune n'aurait accepté de mettre à disposition que 15 à 18 hectares. Cet enjeu polarise l'exécutif. Sur sept élus, quatre sont pour, trois sont contre. Au niveau politique, on retrouve schématiquement les alliances qui ont prévalu jusqu'ici. Le PDC, fort de 3 conseillers municipaux, a le soutien du MSÉ (gauche) alors que l'élu UDC, à l'instar de son parti au niveau cantonal, est opposé au décret et rejoint par les deux PLR. Il est urgent pour le président Edouard Feilley de «lever l'incertitude sur le sort des parcelles sises en zone à bâtir avec danger élevé». «Pas au détriment des terres agricoles», rétorque l'UDC, Alexandre Gaillet.

#### SIERRE L'EXÉCUTIF AU «OUI UNANIME»

Les neuf membres PLR, PDC et AdG qui composent le Conseil municipal sionnois acceptent le financement de la 3e correction du Rhône tel que proposé en votation. Tous relèvent l'urgence d'une sécurisation bloquée dans l'attente d'un financement. Emplois, projet intelligent ou meilleur rapport ville-fleuve sont les arguments retenus par les élus sionnois. «Avec les dangers naturels, on ne joue ni avec le feu ni avec l'eau», image le président François Genoud. A droite, les 2000 emplois que représentent Novelles, Constatellum ou le Technopôle en bordure du fleuve sont directement liés à ce soutien sans faille. «Le jour où ces entreprises seraient sous l'eau et la boue, ce sera l'occasion de déplacer définitivement leur production», prévient le libéral-radical Pierre Kernelmann. A gauche, Eddy Beney salue ce projet prévoyant une différenciation intelligente et adaptée par secteur. «L'option binaire qui consisterait à creuser partout ou à élargir partout est absurde». Au centre, l'argument écologique et touristique est également avancé par le démocrate-chrétien Pierre Berthod. «La renaturation du fleuve deviendra la colonne vertébrale d'un tourisme de plaine du Rhône complémentaire au tourisme d'alpin.»

#### RIDDÉS L'EXÉCUTIF AU «NON QUASI UNANIME»

A l'exception du seul représentant PDC à l'exécutif, les quatre autres élus, PLR, refusent le décret. Il faut dire que l'histoire de Riddes est intimement liée à l'agriculture. Un chiffre résume ce nœud. L'emprise prévue de Rhône 3 est de 18% sur une zone dévolue à l'arboriculture intensive depuis plus d'un siècle. Ce genre de site a talé la réputation du Valais en tant que vignier de la Suisse depuis l'établissement du plan d'aménagement de zones en 1970. «Difficilement acceptables dès lors pour les autorités libérales-radicales en place de toucher au symbole. Et, pour un partage plus équitable et une «saine interprétation de l'intérêt public», les communes qui ont la nécessité de sécuriser leurs surfa-

ces à bâtir ont essayé de compenser par elles-mêmes ces zones par l'emprise sur les zones agricoles de leur territoire, estime le président Jean-Michel Gaillard. Sécurisation du bâti qui n'est pas nécessaire à Riddes où seul 0,37 hectare est directement concerné puisque la commune a limité son expansion. En d'autres termes, le village n'est pas concerné par des dangers d'inondations et la commune doit tout de même céder du terrain agricole dans le cadre de la correction du fleuve. Ajoutez à cela un projet Rhône inclus dans Rhône 3 englobant 35 hectares alors que les bénéficiaires du projet ne sont pas précisément connus à ce stade et vous obtenez un vote négatif explicable...

#### RÉACTIONS DES DEUX CAMPS



FRANCIS DUMAS POUR  
Président du comité OUI au décret de financement

#### «Les élus au fait du dossier ont cerné l'enjeu»

«Je prends acte avec une très grande satisfaction des résultats de ce sondage. Je voyais plutôt la proportion à 60% de oui contre 40% de non. Il y aura de toute façon un décalage avec l'exécutif. Les élus au fait du dossier ont cerné l'enjeu: on vote sur le financement du projet. Chaque commune pourra ensuite négocier et faire opposition si elle conteste l'emprise exacte de Rhône 3 sur son territoire. Si c'est non, la 3e correction sera reportée d'au moins 15 ans et les autres cantons demandeurs se feront les mains.» **PF**



WILLY GIROUD CONTRE  
Président du comité référendaire contre le décret de financement

#### «Les élus étaient aussi favorables à la LEIS...»

«Je n'ai pas de souci et je prends acte de ces résultats. Ce qui m'intéresse, c'est ce que le citoyen répondra en votation. En 2011, les politiques étaient aussi favorables à la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) qui a été refusée par les Valaisans en référendum. Au lendemain du 14 juin, si plus de 40% des citoyens disent non à ce projet, nous nous sentirions légitimés pour ouvrir des discussions avec le Conseil d'Etat afin de réanalyzer Rhône 3. Si c'est plus de 50% nous arriverons avec notre stratégie.» **PF**

**VOTATION SUR RHÔNE 3** Un «grand oui» du PDC, du PLR, du PS, des Verts, du Centre Gauche-PCS et d'Entremont Autrement.

## Six partis disent oui au décret

PASCAL FOURNIER

Ils sont six à parler d'une même voix. Six partis politiques à claquer haut et fort leur soutien au décret de financement de la 3e correction du Rhône soumis à votation populaire le 14 juin prochain après que le référendum contre cette loi urgente, lancé par l'UDC et les milieux agricoles, a abouti.

Différences transcendées

Après le mot d'ordre des milieux économiques et professionnels, des communes et villes valaisannes, ce sont le PDC, le PLR, le PS, les Verts, le Centre Gauche-PCS et Entremont Autrement qui disent un «grand oui» au projet de décret. Le message se veut très fort: «Il n'est pas un projet politique, les enjeux sont tels qu'ils transcendent les différences qui peuvent parfois nous séparer», explique Jean-Pascal Fournier, le président des Verts valaisans et animateur de ce comité politique.

Un comité désormais engagé dans la dernière ligne droite de cette campagne «qui dérape». Selon les représentants de ces partis politiques, la question centrale de la votation est celle du financement de la 3e correction du Rhône et non des contours précis et techniques du projet, contrairement à ce que voudraient faire croire les opposants. Pour le président du PLR, Xavier Mottet, «les partisans du décret de financement n'ont pas eu d'autre choix que d'aller se battre sur le terrain de leurs adversaires, celui d'une argumentation plus technique». Le Centre Gauche-PCS en a ainsi profité pour démontrer qu'il n'y avait



Alors que la gauche et les Verts mettent en avant un fleuve gubère différent d'une «autoroute d'eau», la droite a mis l'accent sur la sécurisation des infrastructures. SAGIA BELLA

pas de solution de remplacement de la variante officielle (lire encadré). «Il n'y a aucun projet connu ni déposé par les référendaires présentant l'aménagement du Rhône, pas de plan avec entreprises, pas de rapport d'impact, pas de devis ni de délais étudiés», assène la députée suppléante Marie-Paule Bender. «On perd un temps précieux de l'argent et, surtout, on met en danger les habitants de ce canton.»

**Vallée latérale concernée**  
Et pas uniquement ceux qui habitent en pied de digue si l'on en croit Entremont Autrement.

Mais aussi les habitants des vallées latérales. La raison est technique. En cas d'investissements quatre fois supérieurs aux investissements moyens des autres cantons, la Confédération ac-

corde à ce canton un subventionnement supplémentaire de 20% dans tous les domaines liés à la protection contre les dangers naturels et pas seulement le Rhône. «On parle dans ce cas des avalanches, des forêts ou des torrents, des dangers qui concernent toutes les communes», explique Jonathan Darbellay, député suppléant. Une somme perdue en 2013 par le Valais.

**Aussi pour l'agriculture**

Quant au Parti socialiste, il a présenté Rhône 3 comme tout pour l'agriculture. En termes de sécurisation des zones d'exploitations agricoles, de bio diversité aux abords des zones cultivées, de conservation de la nappe phréatique qui risque l'assèchement en cas de creusement, et de fin d'assainissement de sites oc-

turels

turels

**SONDAGE  
«LE NOUVELLISTE»**

«Le Nouvelliste» a lancé un sondage auprès des 207 conseillers municipaux des 29 communes directement concernées par la 3e correction du Rhône. La question était celle posée le 14 juin par le peuple valaisan. «Acces-tez-vous le décret du 11 septembre 2014 créant un fonds pour le financement du projet de la 3e correction du Rhône? Le retour a été de 59%. Découvrez les résultats analytiques et réactions des partisans et opposants à ce décret dans notre édition de mardi.

«Hors des localités, on trouvera aussi des zones nature.»



JEAN-PASCAL FOURNIER  
PRÉSIDENT DES VERTS

«Aucune perte de grande ampleur ne sera enregistrée pour l'agriculture.»



JÉRÉMY PRALONG  
DÉPUTÉ PS

«Le décret augmente d'un facteur 10 l'investissement annuel.»



MARIANNE MARET  
VÉ-PRÉSIDENT  
DU PDC

«Les 60 millions ne porteront pas préjudice aux finances.»



XAVIER MOTTET  
PRÉSIDENT UDR

**LES RÉFÉRENDAIRES RÉPONDENT AUX PARTISANS DU OUI**

Le Conseil d'Etat l'a dit et appelé en début de semaine. 100 hectares de surface à bâtir en zone de danger élevé d'inondation seront inconstructibles en cas de refus du décret. Rappelons que la Confédération, moyennant des mesures de sécurité préventive, accepte cette situation valaisanne. Les opposants n'en demandent pas et contre-attaquent. Selon le comité référendaire, «la craie du Rhône n'est pas un événement soudain au contraire d'une avalanche par exemple. Ce n'est donc pas la variante choisie qui est déterminante pour construire en zone de danger rouge mais la manière dont survient le danger».

De plus, si selon le gouvernement, le décret bloquerait les travaux, les opposants estiment eux que «c'est le canton qui a bloqué les travaux de sécurisation de Viège depuis deux ans, bien avant que l'on parle du référendum». Faute de moyens financiers, faut-il le rappeler.

Sur l'absence de variante possible, le comité rappelle que deux groupes d'experts se sont exprimés en 2009 et 2012 sur des projets. Il est dès lors inadmissible de qualifier cette variante d'illégal, de dangereuse et de contraire aux règles de l'art. »

AGENDA

29 MAI

**C'est quoi une famille moderne?**

SION L'association Femmes-Rencontre-Tavail, dans le cadre de la campagne «Stéréotypes tip tip», et en collaboration avec l'Université de Genève, poursuit son cycle de conférences.

La prochaine rencontre aura lieu le 29 mai à 19 h 30 à l'aula François-Xavier Bagnoud de la HES-SO Valais à Sion. Au moment où la famille traditionnelle est remise en question, il est temps de réfléchir aux paramètres en fixant les normes. Sarah Schol, historienne à l'UNIGE, traitera de ce thème plus que jamais d'actualité: Au-delà des stéréotypes, comment se fabrique une famille moderne?

31 MAI

**Marie-Thérèse Chappaz nous balade...**

FULLY La vigneronne et son amie la géographe Sylvie Arletaz connaissent le vignoble de Fully sur le bout de leur pouce. Le temps d'une matinée, elles nous invitent à le découvrir. Cric, la promenade didactique sera animée d'une délégation de vins. Départ du domaine de Marie-Thérèse Chappaz à 9 h 30. D'autres visites commentées des vignes sont organisées par Sylvie Arletaz. Inscriptions (jusqu'à 29 mai) et renseignements complémentaires au 079 778 09 79 ou par mail: info@sylvie-arletaz.ch.

FINOCT

# CORRECTION DU RHÔNE

**Unis et convaincus, les représentants des employeurs et des travailleurs du secteur principal de la construction soutiennent le décret.**

**Car c'est préserver durablement 666 emplois en Valais**

À la suite du débat sur Canal9, où un représentant des référendaires a affirmé que les entrepreneurs ne bénéficieraient pas de la 3e correction du Rhône, les partenaires sociaux de la construction que sont l'Association Valaisanne des Entrepreneurs, les syndicats Unia, SCIV et SYNA, se doivent de sortir de leur réserve et de dénoncer soit une méconnaissance inquiétante du tissu économique valaisan, soit un mensonge volontaire et condamnable.

**Plus de 8000 emplois pour un Chiffre d'affaires annuel de plus de CHF 1.2 milliard**

Le secteur principal de la construction (SPC) est composé de deux secteurs essentiels: le bâtiment (construction d'écoles, de maisons, d'immeubles...) et le génie civil (construction de routes, ponts, tunnels, enrochements, corrections de torrents, paravalanches). Nos clients sont les communes, le Canton, la Confédération et d'autres orga-

nismes tels que les Forces armées valaisannes et les CFF notamment. Le SPC, c'est plus de 1.2 milliard de chiffre d'affaires annuel assurant plus de 8000 places de travail. Le génie civil, à lui seul, assure 4000 emplois pour 600 millions de travaux.

**666 emplois préservés grâce au décret!**

Les faits sont limpides: la correction du Rhône, les subventions supplémentaires de la Confédération allouées pour tous les travaux liés aux dangers naturels, touchent directement les entrepreneurs et leurs collaborateurs. En effet, dans un contexte toujours plus tendu des investissements d'un milliard sur 10 ans seront décaissés et essentiels au secteur: car, traduits en postes de travail, ils représentent 666 emplois annuels.

Ce chiffre serait-il aussi démoigogique que les 3X plus vite, moins cher, etc.? Non, ce sont des faits: 100 millions annuels sur 600 millions de travaux, c'est une part de 16.66%. Sur 4000 emplois, les 16.66% correspondent aux 666 emplois. Clair et prouvé! Le Valais déjà durement secouru par les 600 postes d'emplois sociaux et d'emplois en termes Bas-Valaisannes peut-il, veut-il se permettre d'en ajouter 666?

**Voter OUI c'est 5X plus vite, 8X moins cher et 4X moins de terres. Et ça, c'est bon pour le Valais!**

Les employeurs et les travailleurs, unis et forts de leur expérience, déposeront un OUI convaincu dans les urnes.

Car Voter OUI, c'est

**5X plus vite et la reprise des mesures d'urgence dès le 15 juin!**

Sans projet finalisé ni approuvé par les autorités fédérales, face aux méandres administratifs pour obtenir une autorisation, il est illusoire de penser que les travaux pourront commencer à court terme. De plus, sans l'aide de la Confédération (700 millions) et au vu des finances cantonales actuelles et futures, il serait déjà très optimiste d'admettre que le Conseil d'Etat puisse affecter 10 millions par an à la correction du Rhône.

Les référendaires estiment leur solution à un milliard. C'est donc 100 ans qui seront nécessaires. Celle du Conseil d'Etat, acceptée par la Confédération et plébiscitée par le Parlement, prévoit des travaux d'une durée de 20 ans. Voter oui au décret permettra, dès le 15 juin, la reprise des mesures urgentes reconnues de tous.

Sécuriser le Rhône, dès le 15 juin et 5X plus rapidement: ça c'est bon pour le Valais!

**8X moins cher pour le Canton**

Le décret prévoit un engagement de 120 millions pour le canton dans le cadre de ces travaux. Les référendaires s'engagent à réaliser la correction du Rhône pour un milliard. Leur variante, que l'on peut résumer par approfondir et/ou enligner, est illégale. Dès lors, il est clair qu'en acceptant pouvoir la réaliser, ce milliard sera exclusivement à charge du Valais.

Dès lors, l'équation est: 120 millions en votant OUI contre 1 milliard en votant NON, soit 8x plus.

**4 X moins de terres... qu'avec le projet des référendaires:**

Vallé un chiffre étonnant, mais avéré. Pour être précis, c'est 4 fois moins de terres sacrifiées. Car l'on ne doit pas prendre en compte uniquement les intérêts certes légitimes de l'agriculture mais également ceux des autres propriétaires qui ont droit à la même attention. Et là sont nombreux! Si le NON l'emporte, un grand nombre d'entre eux seront sacrifiés.

Les référendaires préparent cartier le Rhône en n'utilisant que 100 hectares, dont acte. Leur variante ne sera pas homologuée, dont acte. Conséquence: 1100 hectares en zone rouge seront le 15 juin déclarés définitivement inconstructibles. La valeur des villas et immeubles déjà érigés sur ces terres diminuera alors que leurs assurances augmenteront ou seront révisées.

Le projet homologué prévoit l'utilisation de 250 hectares en zone agricole. Il permet de maintenir les 1100 hectares en zones à construire. La conclusion s'impose d'elle-même: 1200 hectares perdront leur valeur en cas de NON, contre 250 en cas de OUI, soit 4X plus de terres sacrifiées si le vote est négatif.

**Voter oui, c'est aussi protéger 100'000 personnes**

L'eau, c'est la vie: mais c'est aussi la destruction, soudaine, terrible, imparable. Le Bas-Valais avec la Viège et la Morgé, n'en a vécu que les prémices.

Les plus menacés pour éviter inondations et désolation. C'est offrir la sécurité à 100'000 personnes, bien le plus précieux d'un Etat. Nous préférons aménager et bâtir, plutôt que d'utiliser nos forces pour évacuer des gravats et des ruines.

**Voter oui, c'est enfin permettre une politique anticyclique**

Les travaux ne sont pas de grande difficulté et les entreprises valaisannes possèdent les compétences techniques et organisationnelles nécessaires à leur réalisation. Preuve en est: que tous ceux exécutés jusqu'à ce jour l'ont été par des entreprises locales ou des consortiums à majorité valaisanne.

Après les pertes d'emplois du Bas-Valais, Voter OUI c'est permettre, sur 10 ans, une politique anticyclique pour un secteur déjà touché par la lex Weber et la LAT.

**Voter OUI, c'est donc tout bénéfique pour le Valais. Ça, entrepreneurs et travailleurs l'achètent!**



# La campagne phase B – La population

## 2<sup>ème</sup> étape – Défendre le projet

- Le rôle des professionnels
- Les porteurs politiques du projet
- Les défenseurs du projet s'organisent
- **Les difficultés et les outils**

# La campagne phase B – La population

## Difficultés et outils

Simplifier un projet complexe

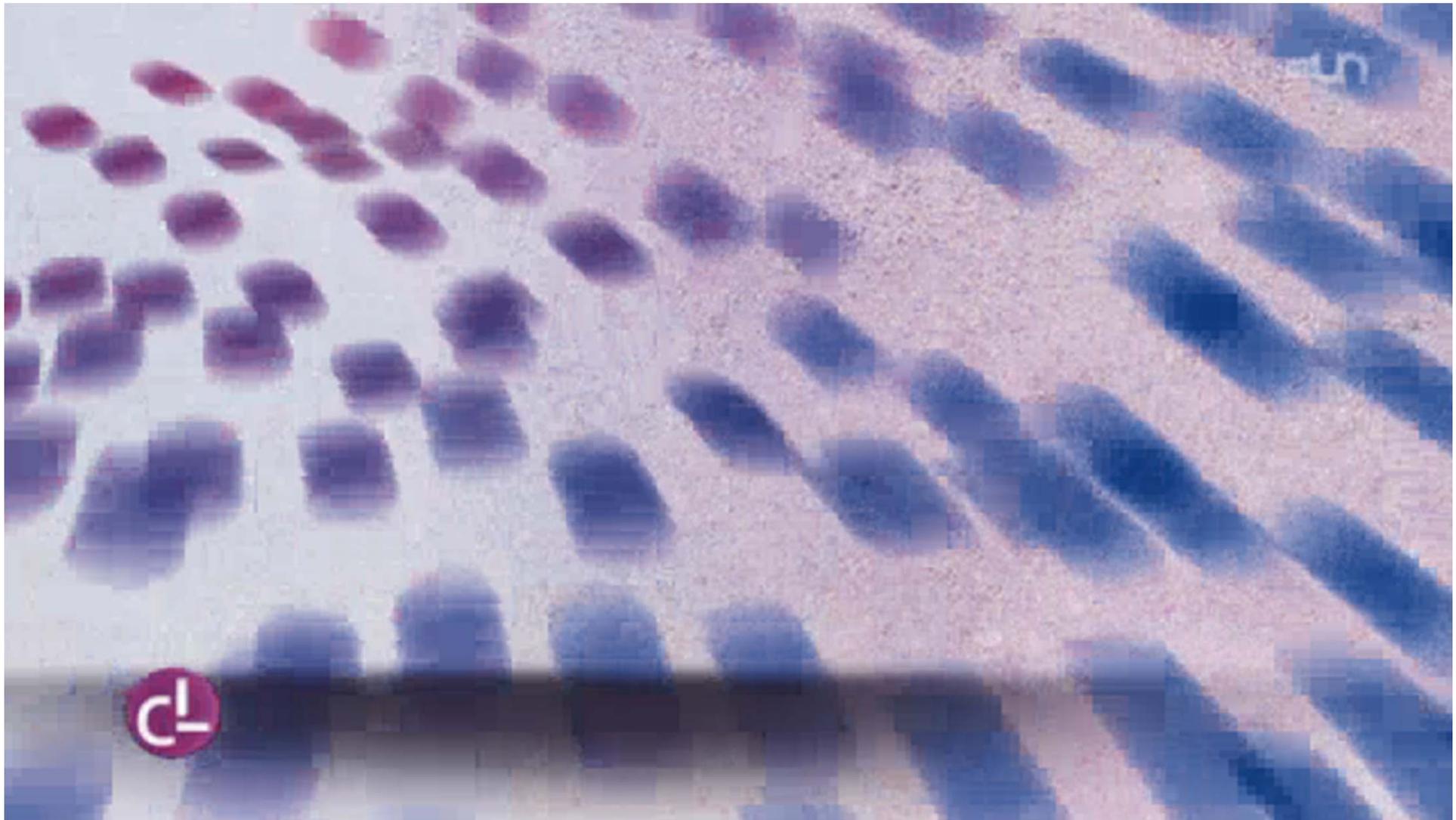
**La force des images**



# La campagne phase B – La population

## Difficultés et outils

### L'importance des médias – Reportage télévisé



# La campagne phase B – La population Difficultés et outils

## L'importance des médias – Débat radiophonique



# La campagne phase B – La population

## Difficultés et outils

### L'importance des médias – Presse écrite



Jacques Melly, président du gouvernement.

#### POURQUOI ILS SONT POUR LE DÉCRET

##### «Il n'y a pas d'alternative»

«Les opposants avancent une variante trois fois plus rapide, trois fois moins chère, trois fois moins gourmande en terres. Mais il s'agit de suggestions. Même si elle a existé, leur variante n'est pas réalisable car illégale. Il n'y a pas d'autre projet que le nôtre.»

##### «Les détails dans la loi»

«Financièrement on peut identifier les pourcentages. Avec un maximum de 5% du coût total pour les communes ou de 4% pour la grande industrie. On règlera les détails dans la loi.»

##### «L'agriculture est en évolution»

«L'agriculture est en constante évolution. Aujourd'hui les surfaces cultivées sont presque toutes valorisées. Mais il y a encore des moyens d'amélioration. Sur les cinq dernières années, on est venu nous offrir 120 hectares de bonnes terres agricoles entre Sion et Martigny que l'Etat a acquis. On le constate. Avec ou sans Rhône 3, les surfaces agricoles sont appelées à diminuer.»

##### «Pas prendre un tel risque»

«Notre plan d'aménagement est une des conditions essentielles à la possibilité de construire en zone rouge. En cas de non, le canton ne pourra pas prendre un tel risque de laisser construire dans des zones inondables. Berne n'accepterait plus d'exception.»

#### POURQUOI ILS SONT CONTRE LE DÉCRET

##### «La variante alternative existe»

«La variante alternative existe puisqu'elle a été analysée par le Conseil d'Etat! Le canton a mandaté des experts pour valider cette variante qui a été validée au niveau de l'hydraulique et des crues extrêmes mais pas au niveau environnemental.»

##### «Rien de concret»

«Aujourd'hui, nous n'avons plus aucun pourcentage précis. Ce ne sont que des estimations ou des projections qui sont à disposition. Il n'y a rien de concret dans la clé de répartition financière.»

##### «300 ha, c'est beaucoup trop»

«300 hectares sur vingt ans, c'est beaucoup trop. Dans les 120 hectares achetés par l'Etat, une partie est affectée à la 3e correction du Rhône et va de nouveau disparaître. Et 150 millions pour les améliorations foncières intégrales qui ont toutes été déjà faites et payées par les agriculteurs, on n'en veut pas. Si les communes agricoles concernées votent non, on devra corriger le projet.»

##### «On pourra toujours construire»

«Le 15 juin, les zones rouges seront toujours là. Et on pourra construire avec des améliorations. Ces jours-ci, je ne crois plus le Conseil d'Etat. S'il y a des votations, c'est bien parce que le peuple doit s'exprimer et c'est bien l'essentiel pour moi.»



Willy Giroud, président du comité référendaire.

# La campagne phase B – La population

## Difficultés et outils

### L'importance des médias – Réseaux sociaux

**Le 14 juin NON**  
AU DÉCRET DE FINANCEMENT DE LA 3<sup>e</sup> CORRECTION DU RHÔNE

**Rhône 3 - Non à la variante de luxe**  
Communauté

1503 personnes aiment ça  
Alain Dorsaz et 13 autres amis

Inviter des amis à aimer cette Page

À PROPOS  
Page du comité référendaire contre la variante de luxe de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

**Rhône 3 - Non à la variante de luxe**  
5 octobre, 13:32 · 🌐

Chers amis,  
Nous vous invitons à soutenir **Jérôme Desmaules**, **Patrick Hillbrand**, **(MiisHae)** sans faille  
Vous pouvez...

**R3-Projet d'avenir**  
Alain, Bastien, Carole, Christophe...  
Disc. liste!

**Sidler Frédéric**  
Merci à vous de partager très largement **de 7h à 10h** la vidéo publiée sur la page <http://www.fb.me/rhone3valais>  
07:10

**Rhône3**  
Site web gouvernemental

Regarder la vidéo · J'aime déjà · Contacter · Plus

Journal · À propos · Photos · Mentions J'aime · Plus

1112 personnes aiment ça  
Marie P. Bender et 57 autres amis

Inviter des amis à aimer cette Page

À PROPOS  
Sécurité pour le futur <http://www.rhone3.ch/>  
Toute l'info sur le projet de la troisième correction du Rhône.  
<http://www.rhone3.ch/>

PHOTOS

**Rhône3** avec Fabien Gillioz et 16 autres personnes  
23 mai · 🌐

Vous êtes 1'000 à nous suivre, un grand merci.  
Merci à vous de voter OUI au décret pour le financement de #Rhône3  
Merci également de partager ces deux publications  
<http://on.fb.me/1Ep6itv>  
<http://on.fb.me/1SrJ8gM>

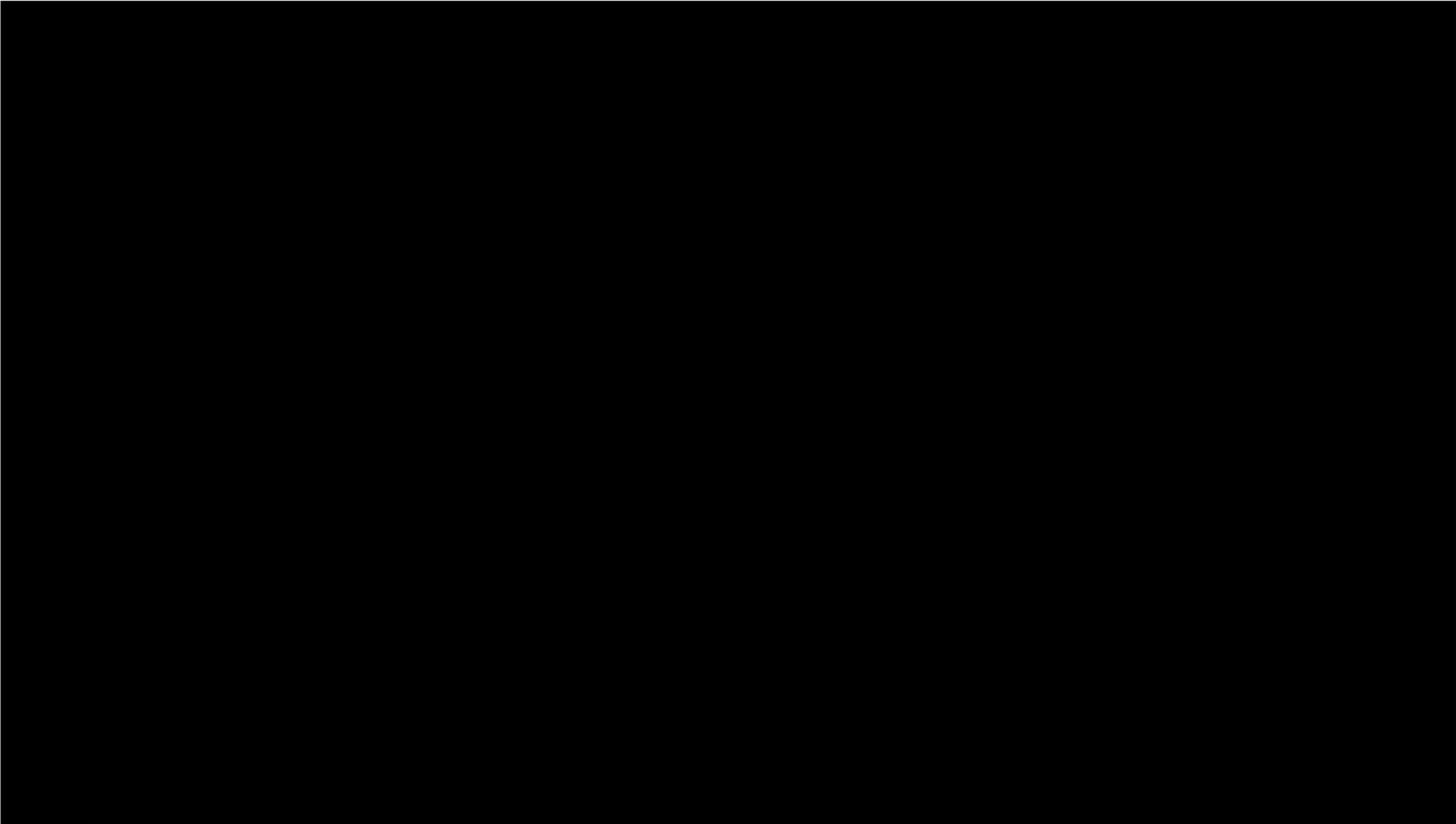
Quoi?!... TU AS ENCORE DÉBORDÉ!... CETTE FOIS, TU MÉRITES UNE BONNE CORRECTION!

J'aime · Commenter · Partager

# La campagne phase B – La population

## Difficultés et outils

**L'importance des médias – Réseaux sociaux**



# La campagne phase B – La population

## Difficultés et outils

### La notice de vote

**VOTATION CANTONALE**

**du 14 juin 2015**

**Révision  
de la Constitution cantonale  
du 12 mars 2015**

**Décret du 11 septembre 2014  
créant un fonds pour le financement  
du projet de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône**

  
**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Arguments des référendaires	Avis du Conseil d'Etat
Nous avons une variante alternative à R3...	<b>FAUX:</b> Il n'y a aucun projet connu ni déposé par les référendaires présentant l'aménagement du Rhône valaisan. Pas d'études, pas de projet, pas de plans avec les emprises, pas de rapport d'impact, pas de devis ni de délais étudiés.
... 3 fois moins chère: coûtant 1 milliard de francs	<b>FAUX:</b> Toutes les variantes assurant la sécurité et le respect des bases légales ont des coûts pratiquement identiques. La comparaison des variantes sur Sierre par exemple l'a prouvé.
... 3 fois plus rapide: construite en 10 ans	<b>FAUX:</b> On ne peut pas réaliser un milliard de francs de travaux en 10 ans en demandant de dire non au décret qui assure précisément... le financement.
... demandant 3 fois moins de terres agricoles: 100 ha....	<b>FAUX:</b> si elle existait, cette prétendue variante serait impossible à réaliser, car incompatible avec les lois cantonales et fédérales.
... subventionnée par la Confédération...	<b>FAUX:</b> une prétendue variante impossible à réaliser car illégale ne pourra jamais être subventionnée, car la Confédération paye la subvention sur la base des factures...des travaux. Et même si elle était faisable et que le canton décide de la faire seul, il devrait payer l'entier du milliard de travaux de la prétendue variante alternative alors qu'il ne paye que 14% des 2 milliards que coûte R3 (env. 300 millions de francs). Elle coûterait donc 3 fois plus aux contribuables valaisans.
... permettant de continuer à construire sur les 1'110 ha menacés par un danger élevé d'inondation, ...	<b>FAUX:</b> La réalisation de R3 est une condition de base pour continuer de construire en plaine. Prôner le non au financement c'est empêcher TOUTE mesure de protection et donc rendre inconstructible les 1'110 ha en danger élevé.
... validée par les experts externes déclarant que (p.42) « l'évacuation du débit de dimensionnement est assurée par les projets alternatifs », ...	<b>FAUX:</b> La phrase citée est un constat intermédiaire des experts qui prennent en compte plusieurs aspects et concluent après analyse (p. 69) que « les projets alternatifs sont en opposition avec le nouveau droit de la protection des eaux. Ils ne correspondent pas non plus aux exigences d'une protection contre les crues modernes. En plus ils conduisent sur de nombreux tronçons à une mise en danger du patrimoine bâti et des eaux souterraines »
... et répondant pleinement aux bases légales.	<b>FAUX:</b> comme le démontrent en conclusion les experts cités par les référendaires (cf ci-dessus) « les projets alternatifs sont en opposition avec le nouveau droit de la protection des eaux ». C'est valable pour le respect des lois fédérales mais aussi des lois cantonales comme la récente Ordonnance sur l'espace pour les grands cours d'eau adoptée par le Grand Conseil en 2014.

# Quelques enseignements

# Les clefs du succès

## Les personnes

- Le rôle des professionnels
- Le soutien des parties prenantes
- La légitimité des porteurs politiques du projet

# Les clefs du succès

## Les médias

- Se donner les moyens
- S'entourer de professionnels de la communication



**L'ÉDITO**

PASCAL FAUCHÈRE RÉD. EN CHEF ADJOINT

### Oui à l'intelligence de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

Le peuple se prononce le 14 juin sur le financement de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône. Un vrai rendez-vous avec l'histoire. L'enjeu est de se donner les moyens de sécuriser la plaine tout en rééquilibrant la place accordée au fleuve. Une orientation voulue par les autorités fédérales pour une protection moderne contre les crues.

En acceptant le décret, les citoyens ouvriront les deux vannes nécessaires à la poursuite des travaux. Puiser dans un fonds cantonal déjà existant les 60 millions de francs qui viendront renforcer les ressources insuffisantes du budget ordinaire et faire couler en Valais la subvention

# Les clefs du succès

## Le clin de l'œil de l'ange



# Nos écoles nous préparent-elles à ce type de campagne?



**Sciences  
de base**

**Sciences  
de la vie**

**ENAC**

**IC**

**STI**

**Collège du management**

**Collège des humanités**

# Une expérience riche d'enseignements pour tous les grands projets



**Merci de votre  
attention**